



Marais de Lambre © JJ. Lallemand



Département Puy de Dôme  
Région Auvergne

# Espace Naturel Sensible du Marais de Lambre

## FICHE D'IDENTITÉ

STATUT :  
Espace naturel sensible, Znieff I

MILIEUX :  
zone humide de plaine

SURFACE :  
4 ha

PROPRIÉTAIRE(S) :  
commune de Gerzat

GESTIONNAIRE(S) :  
LPO Auvergne

COMMUNE(S) :  
Gerzat

DATE DE CRÉATION :  
1994

PARTENAIRE(S) :  
Conseil général 63,  
commune de Gerzat

ACCÈS AU PUBLIC :  
Un observatoire en libre accès

CONTACT :  
LPO Auvergne  
auvergne@lpo.fr  
04.73.36.39.79

## LES MILIEUX NATURELS

Au moins 5 grands habitats se partagent cet espace : un boisement, des eaux dormantes (4 mares et parties de fossés), des communautés végétales de berges (la phragmitaie par exemple), une friche agricole et les 2 «ruisseaux» encadrant le site au sud et au nord.

## LES ESPÈCES

Dans l'état actuel des connaissances, 147 plantes ont été inventoriées, dont 3 exceptionnelles pour l'Auvergne, comme le Carex à épis d'orge. Cette laïche est rare en France et Lambre est la plus importante station nationale. 153 espèces d'oiseaux ont déjà été vues, dont des migrateurs rares: la Gorgebleue à miroir, le Butor étoilé, la Sarcelle d'été, le Héron pourpré, la Rousserolle turdoïde ou encore le Blongios nain, devenu exceptionnel en Auvergne. S'ajoutent 37 espèces de libellules, dont 6 à statut, comme l'Agrion de Mercure, 28 orthoptères, dont le rare Criquet des roseaux... 39 mollusques, dont la présence possible d'une rareté : le Vertigo strié. Sans oublier la présence du Campagnol amphibie, du Putois, de l'Orvet, d'une belle colonie de Grenouilles vertes...



Carex à épis d'orge (*Carex hordeistichos*)  
© JJ. Lallemand

## LA GESTION

Le marais de Lambre est devenu un Espace Naturel Sensible en 2009. Un nouveau plan de gestion est rédigé pour les années 2014/2018, qui propose :

- d'étendre les surfaces humides (par décaissement du remblai),
- de favoriser l'extension des stades herbacés et de la roselière (élimination de ligneux),
- de poursuivre des inventaires, des suivis.

